

COMMUNIQUÉ

OITF/FEO

le 2 avril 2008
Volume 13, No. 5

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450

LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

Nouvelles erronées

Selon des nouvelles erronées diffusées le mercredi 2 avril 2008, la ministre de l'Éducation aurait proposé la modification du facteur 85 au nombre des mesures visant à corriger le déficit préliminaire dans le rapport annuel du régime de retraite. Le bureau de la ministre a communiqué avec la présidente de la FEO pour rassurer les enseignantes et les enseignants et leur dire que cette nouvelle est inexacte.

VOICI LES FAITS :

1. La ministre n'a pas déclaré que la modification du facteur 85 ferait partie des mesures prises pour l'évaluation.
2. Le facteur 85 n'est pas en discussion quant à l'évaluation du régime de retraite.
3. Le sondage administré auprès des membres, au printemps dernier, indiquait clairement que les enseignantes et les

enseignants veulent que le facteur 85 soit maintenu comme seuil d'admissibilité à la retraite.

4. Les partenaires, la FEO et le gouvernement, ont jusqu'en septembre pour soumettre l'évaluation.
5. *Communiqué – Le point sur le régime de retraite de la FEO* est la seule source d'information officielle sur ce qui se passe dans les discussions. Tout le reste n'est que rumeur ou conjecture.

POUR TOUTE QUESTION, VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE DIRECTEUR, RÉGIME DE RETRAITE ET AFFAIRES ÉCONOMIQUES DE LA FEO OU AVEC L'AGENTE OU L'AGENT DE VOTRE FILIALE QUI S'OCCUPE DES QUESTIONS RELATIVES AU RÉGIME DE RETRAITE.